

VILLE DE 37150 BLERE**PROCES – VERBAL****DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2012**

Etaient présents : M. FORTIER Georges – Maire, M. CHAUVEL Régis, Mme LE BRIS Joëlle, M. BISSON Marcel, Mme BAROU Françoise, M. GAUTHIER Robert, Mme DUFRAISSE Sylvie, M. REUILLON Jean-Jacques, M. MORELLI Jean-Claude, Mme BABY Claudine, M. RAFEL Jean-Serge, M. VERDON Richard, M. ROBINEAU Jean-Noël, Mme THIBAUT Christine, Mlle MORISSET Carole, Mme PALISSEAU Laetitia, M. PONLEVOY Cyrille, M. GIRARD Eric, M. PERRAULT Patrick, Mme LOISEAU Sandrine, M. BEAUGÉ Henri, Mme DALAUDIER Nicole.

Absents excusés : Mme OMNES Françoise (*pouvoir à Mme DUFRAISSE*), Mme THOMASSIN Sylvie, Mme BERTHELOT Isabelle, M. DEJUST Jean-François, M. OMONT Jean-Claude (*pouvoir à Mme DALAUDIER*).

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h30 et invite le Conseil à nommer un(e) secrétaire de séance. Mme Joëlle LE BRIS est nommée secrétaire.

POINT I – COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE DU 4/07/2012

Sans observation, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

POINT II – COMPTES- RENDUS DES DIFFERENTES COMMISSIONS**① COMMISSION D'URBANISME du 22 août 2012**DP = Déclaration
Préalable

PC = Permis de construire

PD = Permis de démolir

N° ENREGISTREMENT	DATE DEPOSITAIRE	NOM DU DEMANDEUR		N° Rue	ADRESSE	NATURE DE LA DEMANDE	ADRESSE DES TRAVAUX	Surf. de plancher	SECTION PARCELLAIRE	Zone du PLU	Avis de la commission
PA 12 10 10001	30-juill-12	SARL SOLEM SCI SAJE		17	RUE DE TOUCHERONDE	MODIF PERMIS D'AMENAGER	CLOS DE LA VASSELIERE		ZL 119, 1280, 1281, 1283.	1 NA S	Favorable
PC 12 1 0016	21-août-12	ACGESSMS La Hucherolle			CHINON	EXTENSION ITEP	RUE DE GIMONT	95	YH 243	UE	Favorable
PC 12 1 0017	25-juil-12	SCI EUCLAUBE		39	RUE DU 18 JUIN 1940	MAISON D'HABITATION	21 RUE DU 18 JUIN	125	AE561	UAi	Favorable s/res. avis ABF
PC 12 1 0018	30-juil-12	MANCUY	Frank	14	ALLEE DES CHARDONNETS	MAISON D'HABITATION	RUE DES CANAUX	124.05	YD387	UBa	Favorable
PC 12 1 0019	30-juil-12	DUMAS	MICHEL	20	RUE DES CYGNES	MAISON D'HABITATION	82 LE MORIER	120.73	Y166, Y1203	UH	Favorable
PC 12 1 0020	14-août-12	MANDAR	JEAN CLAUDE	16	RUE JULES BOULET	RENOVATION ANCIEN FOURNIL EN 2 LOGEM.LOCAT.	16 RUE JULES BOULET	138	AE536	UA	Favorable *
DP 12 1 0053	01-août-12	CONSEIL GENERAL		18	PLACE DE LA PREFECTURE TOURS	CHANGEM. PARTIEL MENUISERIES EXTERNAT ET LOGEM.	COLLEGE - 3 RUE DU REFLESSOIR		YH190, YH192, Z175	UE	Favorable

					- 2 -						
DP 12 1 0054	02-août- 12	GIBERT	REMY		183 LES BINETTERIES	DIVISION LOT A BATIR	41 LES BINETTERIES	0	ZV189, 190, 191, 263	UH	Favorable
DP 12 1 0055	02-août- 12	BLANQUEFO RT	MARI E JEAN NE	77	RUE DU ROCHER - PARIS	DIVISION 2 LOTS A BATIR	46 RUE DES CANAUX	0	YD288	N	Favorable
DP 12 1 0056	13-août- 12	BERNARD	FRED ERIC	298	LA SICARDIERE	POSE DE DEUX FENETRES DE TOIT	298 LA SICARDIERE	0	ZP257	UH	Favorable
DP 12 1 0057	13-août- 12	BERNARD	FRED ERIC	298	LA SICARDIERE	EXTENSION HABITATION	298 LA SICARDIERE	18	ZP257	UH	Favorable
DP 12 1 0058	14-août- 12	BROHAN	FABIE N	21	RUE DU PONT	REPLAC. 4 FENETRES DE TOIT ET 3 CREATIONS	38 RUE DE GIMONT	0	ZI1109	UB	Favorable
DP 12 1 0059	16-août- 12	AFCHAIN	ARNA UD	40	LES VALLEES	ABRI DE JARDIN	40 LES VALLEES	8.58	ZV826	UH	Favorable
DP 12 1 0060	17-août- 12	DE LAS HERAS	LOIC	21	RUE FLEMING	MODIFIC.DES OUVERTURES	25 RUE DU FOUR A CHAUX		ZH563	UBa	Favorable
N° ENREGIS TREM.	DATE DEPOT DEMAND.	PETITIONNAIRE			PROPRIETAIRE	NATURE DE LA DEMANDE	ADRESSE DU BIEN		SECTION PARCELL AIRE	ZONAG E PLU	Avis de la commission
CU 12 1 a066	26-juil-12	NURET DESCLE			COMMUNE P/ SCI L'USINE	INFORMATIF	24 RUE ALF. NOBEL		ZM361	UC	vu
CU 12 1 a067	26-juil-12	NURET DESCLE			RAOUX	INFORMATIF	3 RUE DES REGAINS		AB233, AB234	Uai	vu
CU 12 1 B068	01-août- 12	MODOT	LUC		RENE	OPERATIONNEL	LES VALLEES		ZV537	UH	Favorable
CU 12 1 a069	27-juil-12	ETUDE FRANÇOIS PHILIPPE 52120 CHATEAUVILLAIN			POINSOT	INFORMATIF	36 RUE DU PONT		AC264	Uai	vu
CU 12 1 a070	02-août- 12	ETUDE CHEVALLIER PATRICK JCL TOURS			DRAPEAU/MAS SON	INFORMATIF	3 RUE DE GRANDLAY		ZC449, 450, 463	UH	vu
CU 12 1 B071	02-août- 12	BLANQUEFO RT	MARI E J.		BLANQUEFORT MJ	OPERATIONNEL	46 RUE DES CANAUX		YD288	N, UBa	Favorable*
CU 12 1 a072	02-août- 12	MODOT	LUC		SCI ST JULIEN	INFORMATIF	RUE SAINT JULIEN		AC147, AC428	UA	vu
CU 12 1 a073	10-août- 12	MODOT	LUC		BRETON	INFORMATIF	42 RUE DES CANAUX		YD71	UB	vu
CU 12 1 a074	14-août- 12	DELPECH	Céline		NON PRECISE	INFORMATIF	LA FONTAINE AUX OISEAUX		ZO190	N	vu
CU 12 1 a075	14-août- 12	DELPECH	Céline		NON PRECISE	INFORMATIF	LES SOUCHES		ZO71, 84	N	vu
CU 12 1 a076	20-août- 12	MODOT	LUC		RENARD	INFORMATIF	13 RUE DU 18 JUN		AE120, 134, 460	UA, Uai	vu
CU 12 1 a077	20-août- 12	MODOT	LUC		CTS DEBOURG	INFORMATIF	MONCARTIER		YD387	UBa	vu
CU 12 1 a078	20-août- 12	NURET DESCLE			HEMERY	INFORMATIF	40 RUE DE TOURS		AE96	UBi	vu
CU 12 1 a079	20-août- 12	MODOT	LUC		POUILLAULT	INFORMATIF	1 IMPASSE CH. BIDAULT		AC539	UA	vu
CU 12 1 a080	20-août- 12	MODOT	LUC		CTS CHANTOISEAU	INFORMATIF	30 RUE DU 18 JUN		AE51	UB	vu

* Sous réserve Emprise n°15

CU A = Certificat d'Urbanisme INFORMATIF
CU B = Certificat d'urbanisme OPERATIONNEL

Le rapporteur,
Régis CHAUVEL

* M. BEAUGÉ demande si le parking d'Intermarché sera arboré comme le prévoit le P.L.U.

* M. CHAUVEL répond qu'il se mettra en rapport avec le Directeur d'Intermarché.

*** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la commission.

.../...

② **COMMISSION CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT**

Du 11 et 12 juillet 2012

JURY DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les membres du jury félicitent les lauréats ainsi que les jardiniers de la commune pour leurs efforts d'embellissement de notre commune.

Notons que la délibération a eu lieu sous contrôle d'huissier (M. RAFEL) que nous remercions également !!

Balcons Fleuris		
classement	NOMS	ADRESSE
1	DETRAUX	25 rue de la Vasselière
2	FOULON	25 rue Fleming
3	ADAM	22 rue de la Croix de Beauchêne
4	DELIE	7 bis rue de la taille Saint Julien
5	RENOU	27 rue Fleming
6	BUREAU	8 rue du Réflessoir
7	JABVENEAU	6 rue du Réflessoir
8	PION	18 rue du Vaugerin
9	BADIER	1, rue de la Champeigne
10	COLIL	4 rue du Réflessoir

COURS FLEURIES		
classement	NOMS	ADRESSE
1	BOULAY	331, Les Morins
2	CANTIN Laurette	107, Le Cendrier
3	DEBOURG	46, Avenue du 11 Novembre
4	TILLET	9, rue de la Champeigne
5	CHAUVEAU	36, Avenue du 11 Novembre
6	MOREAU Jacques	7, Les Ouches
7	DALENCON	5, Les Ouches
8	PECQUEUX	3, Rue de la Gâtine
9	GUENIER	66, Rte du vau
10	GERMONT Sylvie	39 rue de Loches

JARDINS FLEURIS		
classement	NOMS	ADRESSE
1	CHAMPION	400, La Binetterie
2	MEIGNANT	5, Rue de la Gâtine
3	MAISON	436, La Binetterie
4	BLANCHARD	55, Malmort
5	COURTIN	405, Rue de la Verronnerie
6	PICHON	7 Impasse des Regains
7	BERTRAND Mireille	83, La Sicardière
8	LEMEUNIER	39, Rue du 18 juin
9	CHARTIER	2 rue St Exupéry
10	GARREAU Roger	1 rue de la Fontaine st Martin

JARDINS FAMILIAUX		
classement	NOMS	N° Jardin
1	MERCIER	7
2	LERAY	6
3	DAVEAU	11
4	FRANCOMME	12
5	MAUDUIT	4
6	BRIER	3
7	LOUVRIER	2
8	LIMET	5
9	PECARD	10

ENCOURAGEMENT	
EDOUARD Claudette	10 rue Calmette et Guérin
BARCET Pierre	14, rue Calmette et Guérin
LAFLEURIELLE Angélique	39 rue Gambetta
GOUJON Simone	24 rue de Gimont
DUDA Antoine	4 ,allée des Hirondelles Appt 6
VIOLLEAU JACKY DARFEUILLE Geneviève	4 ,allée des Hirondelles Appt 8
CHAUSFOIN	20 rue du 8 mai
GELLOT	34, rue de Gimont
BRISSON	21, chemin d'Espagne
BESSE	24, rue St Julien
POILERAT	37 rue de la Vasselière
MATHEY	9, rue des Chandouins
MOREAU Franck	15, Les Ouches
THIBAUT Christophe	88, La Sicardière
MOREAU Claude	15, rue du 8 mai
POY	12, La Touche
LIVONNET	5, rue de la Vasselière
MONMÉLIEN	5, rue des Chandouins
DE VILLARS Michel	78 rue de la Varenne
JAMIN Madeleine	38 avenue Delaunay
CLEMENT	26, rue du 18 juin
BENOIT	31, Rue de la Fontaine St Martin
BUORD	7, rue de la Champeigne
BABIN Jean Michel	38 rue de Vauloger
GOUSSET	21, Rue de Vauloger
MOLINEAU Pierre	54 rue du Fontaine st Martin
ACCARY	5, rue de La Haute Roche

* Mme BAROU signale que la date de la remise des prix aura lieu le vendredi 12 octobre à 18 H en mairie, salle du Conseil Municipal.

*** **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la commission.**

③ COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET SPORTIVES

REUNION DU 10 Septembre 2012

AFFAIRES SCOLAIRES

Ecole Maternelle Jeanne Lecourt

Rentrée 2012/2013 : effectifs : 164 enfants répartis en 6 classes : GS 28+26, MS 30+29, PS 26+25.

.../...

La rentrée échelonnée sur 2 jours a permis aux enfants, familles et enseignants de la petite section, d'être pleinement satisfaits.

Poste AVS : 1 poste est opérationnel à la rentrée pour 8h et le directeur espère avoir d'autres postes le 1^{er} octobre car 4 enfants sont concernés (60h).

Ecole Élémentaire Balzac

Rentrée 2012/2013 : effectifs : 269 élèves répartis en 11 classes et 12 élèves en CLIS.

CP : 27+27, CE1 : 24+24, CE2 : 25+26, CM1 : 24+24, CM2 : 22+23+23.

Poste AVS : 4 enfants sont concernés pour 40h, 1 AVS est opérationnel à la rentrée et une autre est affectée le 1^{er} octobre.

Mme Sandrine Roumet interviendra en musique cette année pour 96 heures.

L'élection des représentants des parents d'élèves aura lieu le 12 octobre.

Restauration scolaire

Environ 120 repas sont servis à la maternelle et environ 230 au self de l'élémentaire.

Cette année, les petites sections ont été conduites au restaurant à 11h45 par un enseignant, une ATSEM et 2 personnes de la commune, les 3 premiers jours, ce qui a permis une meilleure adaptation des enfants.

Une réunion d'information auprès des parents va avoir lieu le 25 septembre, au cours de celle-ci, on procédera à la constitution de la nouvelle commission « restauration scolaire ».

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la commission.**

POINT III - ACQUISITION DE TERRAIN AU LIEU DIT MONTCARTIER

La SA Société d'Investissement Foncier Val de Cher, ne l'exploitant pas, a sollicité la Commune pour l'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée ZH 255 d'une superficie de 12a 52ca.

Cette parcelle est grevée de l'emplacement réservé n°2 au PLU pour une superficie de 694 m² afin de permettre le désenclavement de la zone A à l'ouest.

Le prix estimé par le service des Domaines est de 20 000 €.

***** Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité, pour acquérir ce terrain de 12a 52ca au prix de 20.000 € et autoriser le Maire à signer l'acte par devant Maître MODOT, notaire à La Croix-en-Touraine.**

POINT IV - VENTE DU SITE AUTO CAST : AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR PRESENTER UNE OFFRE

Le Tribunal de Grande Instance de NANTERRE a informé le Maire de la mise en vente du site AUTO CAST à la criée.

La vente se fera en un seul lot. La mise à prix est de 150 000.00 €.

Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à présenter une offre et pour ce faire, l'autoriser à mandater un avocat pour se rendre à l'audience au Tribunal de Nanterre, le jeudi 4 octobre 2012, afin représenter la Ville et présenter l'offre.

** M. le Maire signale que M. Jean-Serge RAFEL, conseiller municipal, se rendra au Tribunal de Nanterre, en présence de Mme Claire JAGGER – avocate au barreau des Hauts de Seine, le jeudi 4 octobre 2012.*

.../...

***** Le Conseil Municipal donne son accord pour un montant autorisé de 112.600 € et dit qu'il sera nécessaire de donner également délégation à M. RAFEL afin qu'il puisse assister à la vente.**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES : MANDAT
POUR ACQUERIR**

Le Conseil Municipal de Bléré, réuni en session ordinaire le 19 septembre 2012 à 20h30, a

- Entendu le rapport de Monsieur le Maire concernant la vente aux enchères publiques de l'immeuble sis 44 quai Bellevue, rue de l'usine à gaz, et rue des Regains (Bléré) dépendant de la liquidation judiciaire AUTOCAST, qui aura lieu le JEUDI 4 OCTOBRE 2012 au Tribunal de Grande Instance de NANTERRE et l'obligation d'être représenté par un avocat du barreau du Tribunal de Grande Instance devant lequel la vente est poursuivie.

- A pris connaissance que la mise à prix est de 150 000 € avec faculté de baisse du quart, en cas de désertion d'enchères.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- De donner pouvoir à Monsieur le Maire de mandater Maître Jager Claire, Avocat au Barreau des Hauts de Seine, afin de porter les enchères publiques à concurrence de la somme maximale de 112 600 € (cent douze mille six cents euros) à l'audience d'adjudication du jeudi 4 octobre 2012 du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE concernant l'immeuble sis 44 quai Bellevue, rue de l'usine à gaz, et rue des Regains (Bléré) dépendant de la liquidation judiciaire AUTOCAST.

POINT V - REVISION SIMPLIFIÉE DU PLU

Par courrier en date du 20 août 2012, la Communauté de Communes de Bléré Val de Cher informe la collectivité de la mise en étude du projet de création de ZAC (zone d'aménagement concerté) sur la zone d'activité Sublaines – Bois Gaulpied.

Ce dossier concerne l'extension de la zone sur la partie de notre Commune. Actuellement cette partie est classée en zone Nrc du PLU.

Il est nécessaire d'engager une modification ou révision simplifiée du PLU pour classer la zone NRC en AU (zone à urbaniser)

Au regard de l'article L 123-13 du code de l'urbanisme, qui a trait à l'ensemble des procédures modificatives, vu la superficie concernée et les incidences à prendre en compte, notamment vis-à-vis de la ressource en eau, a fortiori avec une procédure de ZAC, il semble souhaitable que la révision simplifiée soit privilégiée, étant entendu que la procédure de modification « classique » du PLU suppose de ne pas réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière, ou une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels. Or le secteur Nrc relève quand même de la zone Naturelle, d'où la précaution d'une révision simplifiée.

En plus de l'enquête publique, la dite révision simplifiée impose une période de concertation préalable, sur la base d'une notice de présentation nécessitant une délibération spécifique du Conseil Municipal pour être mise en œuvre.

Elle suppose également que soit prévue une étude d'impact suffisante (étude d'opportunité, de faisabilité, étude d'incidences et mesures compensatoires ou restauratoires liées) venant compléter l'évaluation environnementale du PLU de même que la présentation de la concertation.

.../...

Cette étude d'impact devra être réalisée par la CCBVC. Un courrier sera fait en ce sens.

La réalisation d'une révision simplifiée est de 5 à 6 mois, 1 mois supplémentaire par rapport à la modification du PLU (4 moins minimum de procédure pure pour la révision simplifiée contre 3 mois pour la modification).

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer et d'autoriser le Maire à choisir un cabinet chargé de la dite révision et solliciter une aide auprès de l'Etat pour le financement de cette révision à travers la dotation d'urbanisme.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour lancer la révision simplifiée du P.L.U. et autoriser le Maire à signer la convention avec le Cabinet qui sera chargé de la révision ainsi qu'à solliciter une aide auprès de l'Etat.**

POINT VI - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Comité de Quartiers

§ 1/ M. le Maire rappelle la date de la pose de la plaque de l'Ecole du Vau (quartier du Vaugerin), le samedi 22 septembre 2012 à 11 h.

§ 2/ M. BISSON précise que les travaux du quartier de la Luisan commenceront le lundi 1er octobre 2012. Les réunions de chantier auront lieu le mardi.

§ 3/ Monsieur le Maire évoque la signature du contrat territorial de l'Herpenty qui a eu lieu le mercredi 12 septembre 2012, en présence de la Chambre d'Agriculture, l'Agence de l'Eau et les agriculteurs concernés.

Il souhaite que les efforts financiers faits porteront leurs fruits pour la diminution des nitrates.

§ 4/ Mme BAROU rappelle la date du nettoyage des bords du Cher qui aura lieu le samedi 6 octobre à 9 H. Rendez-vous à la base d'aviron.

§ 5/ Mme LE BRIS donne les plannings pour la collecte de la Banque Alimentaire : les 23 et 24 novembre 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20.